

cotisation annuelle + envoi flash infos par internet: 20  $\epsilon$  - par la poste 25  $\epsilon$  Abonnement revue CEGRA 13  $\epsilon$  Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G



Rédaction: Pierre Blazy 11, Chemin des Genêts 74600 SEYNOD pierrotblazy@orange.fr



Téléphone 04 79 05 64 98

www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 214 février 2016

#### Calendrier

Février 2016					
Mercredi	3/2	Généalogie Informatique Serge Michel	local adh	17h30	
Mercredi	10/2	Dépannage-Informatique  Jo Duc	local adh	17h30	
Samedi	13/2	Cours Paleo Bruno Gachet Paléog	Salle Po raphe	9h00	
Mercredi	17/2	Paleo lecture d'actes  Jean Marc Dufren	local adh	17h30	
Jeudi	18/2		local adh	14h30	
Vendredi Mardi	19/2 23/2				
	24/2	Permanence rencontre  Jean Marc Dufreney, Blanc	local tous line Dujour	17h30	
Mars 2016					
Mercredi	2/3	Généalogie Informatique Serge Michel	local adh	17h30	
Samedi 5/3 Sortie raquettes Albanne (report 19/3)					
Mercredi	9/3	Dépannage-Informatique Jo Duc	local adh	17h30	
Samedi	12/3	Cours Paleo Bruno Gachet Paléog	Salle Po raphe	9h00	
Samedi		Conférence 3 volets:	Salle Po	15h00	
REFANOT, Psychogénéalogie, Teresa Costa Jean Marc Dufreney, Josette Limousin, Louis Paulin					
		Paleo lecture d'actes  Jean Marc Dufren	local adh	17h30	
Jeudi	17/3	Relevés Dépouillement	local adh	14h30	
Mercredi	23/3	Désiré Marcellin, Thierry Permanence rencontre Des volontaires	local tous	17h30	
Mercredi	30/3	Permanence rencontre	local tous	17h30	

### Sortie aux Archives Départementales

Louis Paulin, Pierre Gret

Une sortie aux Ad de la Savoie est prévue le 23 février prochain. Elle sera l'occasion pour les novices de se familiariser avec les vieux papiers et pour les anciens de numériser un certain nombre de dossiers utiles à nos travaux collectifs.

La réservation des documents se fera au préalable en ligne. Départ 7h 30 de St Jean - Déjeuner en commun à la caféteria Retour pour environ 18h en Maurienne.

Jean Marc Dufreney

# Des Mauriennais pensionnaires de l'Hôtel des Invalides à Paris

Créé par Louis XIV pour accueillir ses soldats invalides à partir de 1673, l'Hôtel des Invalides a vu passer entre ses murs des Mauriennais.

Le 29 novembre 1689 fut reçu JEAN BERARD dit « St Jean », 40 ans, natif de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE et catholique.

Cavalier, brigadier de la compagnie Mestre de Camp du régiment royal Piémont, il dit y avoir servi 18 ans. On apprend qu'il est «incommodé d'une oppression d'estomac qui joint à ce qu'il est incommodé de la main droite d'une chute de cheval la nuit près de Louvain ».

A partir du 14 février 1690 il est reçu à l'hôtel « pour toujours », mais meurt le 22 juin 1690.

Autre pensionnaire mauriennais, Pierre GANIERRE, dit « Francoeur », 57 ans, natif de SAINT ANDRE, diocèse de SAINT JEAN DE MAURIENNE, cordonnier de son métier et catholique.

L'homme était caporal du sieur de BELLEGARDE, régiment de la marine où il a servi 22 ans. Il avait passé 13 années auparavant



« dans BIGORRE». Il est noté dans son dos sier une « faiblesse de vue et de jambes et des douleurs de reins », qui le fait déclarer hors-service. Il est reçu à l'Hôtel des Invalides le 10 août 1730.

#### L'Hôtel des Invalides

Sources:

Base de données des pensionnaires mise en ligne par le site internet de l'hôtel des Invalides (http://www.hoteldesinvalides.org/).

Relevé par Odile Romanaz

# De la généalogie à la psycho généalogie, il n'y a qu'un pas

« Nous héritons tous d'un « sac de nœuds » composé d'histoires, de drames, de deuils non résolus ». Nos grands parents ou nos parents ont parfois essayé, « pour notre bien », de nous protéger quand nous étions enfants en ne nous disant rien de ces traumatismes : « c'est pour ton bien qu'on ne te raconte pas la guerre », « c'est pour ton bien qu'on ne te dit rien de la déportation », « c'est

pour ton bien qu'on tait que nous sommes des immigrés », « c'est pour ton bien qu'on ne te dit pas que papy a fait de la prison »....Lorsque nous faisons des recherches généalogiques, nous découvrons ces secrets ou ces « non dits » et quelquefois ce peut être douloureux; nos ancêtres nous ont laissé un vaste chantier sur lequel nous trébuchons.

Grâce à la psycho généalogie, on peut poser les bonnes questions à son entourage et à soi-même. On peut produire une représentation affective imagée de l'arbre généalogique familial avec ses caractéristiques de noms, prénoms, lieux, dates, repères, liens et principaux évènements de la vie : naissances, mariages, décès, maladies importantes, accidents, déménagements, occupations, retraite. Cette représentation, appelée *Génosociogramme* qui met en évidence, les différents types de relations du sujet avec son environnement et les personnes de son entourage, permet de mieux saisir encore que nous sommes un maillon dans la chaîne des générations et comprendre les liens complexes qui se sont tissés dans notre famille.

C'est une étape, qui part de l'arbre généalogique, et qui se fait « de mémoire », la sienne ou celle des autres. ( étape pas toujours objective mais qu'importe). Dans cette méthode, notons l'importance des dates, du contexte (historique, économique, culturel), du contexte de vie (métissage, famille recomposée, enfants bâtards, enfants naturels ...) et enfin du nom et du prénom qui fondent l'identité.

Les objectifs du génosociogramme sont les suivants : mettre en évidence les processus de transmission générationnelle et les phénomènes de répétition notamment, saisir les rôles familiaux et les règles qui les sous-tendent en un mot mettre en lumière l'histoire de sa propre famille et ce qui a été véhiculé d'une génération à une autre.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, je vous recommande le livre de Anne Ancelin Schützenberger intitulé : « Aïe, mes aîeux ! ».

Josette LIMOUSIN

### Communiqué

Une omission gravissime a été commise par la rédaction dans le dernier numéro de MG Infos. Nous vous avons rappelé que chaque adhérent doit penser en début d'année à sa cotisation, mais nous avons oublié de vous en préciser le montant.

- adhérent par internet 20 €
- adhérent par la poste 25 €
- adhérent couple Internet 30 €
- adhérent couple Poste 35€
- cegra 15 €

Voilà l'oubli réparé mais croyez bien que nous avons honte!

## UNE CHANSON FILLE DE LA GUER-RE OU COMMENT EST NEE « BESSANAISE JOLIE »

Pendant la guerre, Bessans est occupé du 22 juin 1940 au 8 septembre 1943 par l'armée italienne puis par les Allemands.

Avant guerre, trois copains, collégiens et lycéens, se retrouvent au village le temps des vacances... Bloqués à Bessans par l'occupation et le besoin d'aider les parents, Julien Grosset, Adrien Tracqui et Robert Parrour le cadet continuent à se retrouver. La langue ita-

lienne apprise au collège leur permet de mieux comprendre l'occupant piémontais capable de résister au rude climat de Bessans.

Julien, le plus âgé des trois, se voit confier le poste d'instituteur d'une des trois classes du village.

Les jeunes soldats piémontais aiment bien chanter en chœur dans leur cantonnement, et parfois dans la rue. Très souvent, c'est une valse *Piemontesina bella* qui a leur faveur. Beaucoup de jeunes Bessanais en apprennent quelques bribes. Aidés par leur connaissance de la langue, nos « trois mousquetaires » l'apprennent et la chantent.

Même si elle se veut légère, une occupation est toujours pesante. Durant l'hiver 1941-1942, lassés de chanter *Piemontesina bella*, nos trois lascars se retrouvent chez les parents de Julien ou dans sa chambre « aux écoles » et commencent à la nommer *Bessanaise jolie*.

Petit à petit, les paroles, par bribes, vont suivre, deux couplets sont composés, jamais écrits. La « création publique » de la chanson a lieu, en 1942, lors du baptême d'Hortense, fille de Marianne et Marcellin Personnaz, grâce à Julien Grosset qui fait office de parrain.

Pendant l'hiver 1943-1944, le maquis s'organise. À Bessans, des jeunes gens sont contactés par la résistance, cette atmosphère d'attente de combats inspire à nos trois jeunes un couplet sur la montée au maquis qui vient s'insérer entre les deux précédents couplets. Voilà terminée « Bessanaise jolie » chantée par tout Bessans et même au-delà, comme à la clôture des Jeux Olympiques d'Alberville en 1992.

Cette « Marseillaise » des Bessanais fut chantée en toutes circonstances, bonnes ou mauvaises, sifflotée de nuit quand une patrouille du maquis voulait se faire reconnaître. Elle est toujours d'actualité, chantée par les « émigrés » de Paris ou de Grenoble...



#### Le Village de Bessans

Seul survivant des trois, Robert Parrour et son épouse Pierrine ont bien voulu recevoir le 10 mars 2005 Georges et Félix Personnaz pour confirmer l'histoire de *Bessanaise jolie*:

Vois-tu Bessans c'est la vie,
Viens donc ma jolie,
On s'aimera tous les deux
Au bord de l'Arc qui chantonne,
Un moment j'serai ton homme,
Et nous serons heureux.
Viens donc Lili,
Là dans leurs nids,
Brunes fauvettes et pinsons
Sous la lune rythmeront leurs chansons.

#### 1° refrain

Je ne t'oublierai pas Bessanaise jolie Souviens-toi des folies Que nous faisions là-bas Donne-toi dans un rêve T'aimer je te le jure Mais si tu ne restes point pure N'attends pas mon retour

#### 2° couplet

Adieu ma petite Lili, Là-haut dans le maquis. Il faut nous exiler. Pense souvent à ton homme. Pour qui l'heure sonne, Du devoir sacré. Oui. ma chérie. Dans le maquis. Mon cœur restera près du tien Ce sera mon unique soutien.

#### 2° refrain

Je ne t'oublierai pas Dans ma nouvelle vie N'aie peur que je t'oublie Mon cœur est tout à toi. Refoule ton émoi Ne crains pas pour ma vie Car bientôt ma jolie Je reviendrai vers toi.

#### 3° couplet

Vois-tu maintenant c'est fini. D'une balle ennemie, Je viens d'être frappé Dans un brillant astre d'or. Je voudrais bien encore. Pouvoir te chanter. À toi Lili. Dans l'agonie, Cette douce chanson d'adieu Que parfois nous chantions tous les deux.

#### 3° refrain

Je ne t'oublierai pas Bessanaise jolie Souviens-toi des folies Que nous faisions là-bas Dans ma vie qui s'achève Tu es passée si belle Chantons la ritournelle De ce qui ne fut qu'un rêve.

Merci, Monsieur Google!

## Au sujet des relevés...

On les appelle relevés, dépouillements ou encore tables, de quoi

Ce sont les actes de baptêmes, mariages et sépultures (BMS) ou les naissances, mariages et décès (NMD). Leur intérêt n'est plus guère à démontrer tant il est vrai qu'ils constituent le travail collectif de base de la plupart des associations de généalogie.

Il existe différents formats de relevés. Pour notre part, nous avons opté pour le tableur Excel qui permet une vue d'ensemble et la possibilité de trier par individu, nom, prénom, communes, etc ... Chaque

acte relevé correspond à une ligne dans laquelle apparaissent les informations collectées.

Les dépouillements se font sur la base du volontariat après une petite "formation" destinée en particulier à les harmoniser afin de leur donner un minimum de cohérence. Il est aussi demandé à chaque adhérent de nous avertir lorsqu'un travail de ce type est entrepris pour ne pas qu'il y ait de doublon. Un kit pour dépouilleurs est à disposition sur notre site.

Nous publions de temps en temps un état du travail réalisé et de ce qui reste à faire. Les travaux actuels portent principalement sur la période récente que l'on ne trouve pas sur internet et sur la période très ancienne, difficile à déchiffrer. Pour se renseigner sur les travaux à effectuer il faut contacter Jo Duc, duc-joseph@wanadoo.fr qui est en charge de la répartition des tâches. Il y a toujours du travail à effectuer que ce soit des prises de vue ou de la saisie.

La politique de diffusion des données collectées n'a quère variée depuis le début. Maurienne Généalogie garantit la diffusion des informations par le biais des canaux suivants et ne diffuse en aucun cas les travaux sur tableur réalisés en intégralité par ses dépouilleurs afin d'éviter tout pillage des données et permettre la perennité de l'intérêt du travail collectif. Il existe deux possibilités d'accès :

- Soit par Généabank par le biais des points attribués trimestriellement. A noter que les dépouilleurs bénéficient d'un bonus en terme
- -Soit par notre site internet, via l'application Expoactes, pour les mariages seulement, mais sans limitation due aux points.
- -Il existe un dernier canal de diffusion, notre local dans lequel il est possible au cours des permanences du mercredi (le dernier du mois) de consulter les bases directement sur Excel.

Il est toujours possible d'obtenir les relevés en version papier sous forme de recueils. Les commandes doivent être passées également auprès de Jo. Leur tarif est fonction du nombre de pages.

En 2016 nous allons rajouter plusieurs milliers d'actes sur Généabank. Leur indexation ainsi que la prochaine attribution de points se fera après la cloture des ré-adhésions 2016, soit en mars. En cas de renouvellent tardif, votre accès sera d'autant repoussé car il faudra



recréer votre compte alors détruit, ce qui engendre une perte de temps pour tout le monde. Aussi je vous engage à renouveler votre adhésion au plus tôt si ce n'est déjà fait.

#### Un notaire au Moyen Age

Les registres

d'état-civil et paroissiaux ne constituent pas notre seule préoccupation. Nous avons indexé les tables des tabellions de St Jean, St Michel et La Chambre à un moment où ils sont en passe d'être numérisés par les archives départementales. Nos index permettront d'aller plus rapidement aux actes recherchés. Les états fixes de population (recensements) ont déjà fait l'objet d'un relevé systématique par nos soins, tout au moins pour les anciens. Il reste cependant deux siècles de désert nominatif entre la fameuse consigne du sel de 1561 et celle de 1758. C'est pourquoi nous avons entrepris la reconstitution de pseudo-recensements à partir des filiations extraites dans le tabellion (après 1697) ou des actes notariés avant cette date. Ce projet, déjà en cours, s'intitule REFANOT (pour REconstitution des FAmilles par les NOTaires), histoire de se donner une coloration scientifique. En fonction des données conservées, cinq fichiers seront créés à terme, soit un tout les 30 à 40 ans environ.

Cela devrait permettre de rebondir sur les familles d'un fichier à l'autre dans pas mal de configurations. Bien sur ils seront incomplets notamment concernant les enfants qui ne figurent que très partiellement dans les actes de notaires, mais seront en revanche plus riches sur les filiations collatérales. Suivez l'évolution, ou mieux participer à nos travaux, via le site ou ce bulletin.

Jean-Marc Dufreney

### Et il y a cent ans.....

L'impôt sur le revenu entre en vigueur le 1er janvier.

Les usines d'armement emploient près d'un tiers de femmes. Les ouvriers des usines de munitions se mettent en grève.

**9 janvier:** Offensive allemande en Champagne. Effort important entre la Courtine et le Mont Têtu (main de Massiges)

Entre Belfort et Verdun, le général allemand Falkenhayn a hésité un moment. Finalement, il choisit Verdun dont la position, dans un saillant où, entre Ste Menehould et St Mihiel les allemands occupent trois des côtés, est particulièrement favorable à une attaque. Il dispose de quatorze voies ferrées et de routes carrossables alors que les français, pour atteindre et approvisionner Verdun, n'ont qu'un chemin de fer à voie étroite et la route de Bar le Duc. Joffre prépare l'offensive d'été sur la Somme et dégarnit quelque peu le front de Verdun. En particulier les forts, Vaux et Douaumont par exemple, ne sont plus tenus que par des unités territoriales.

**9 janvier:** Echec de l'offensive alliée dans les Dardanelles. Les troupes franco-britanniques abandonnent la presqu'île de Gallipoli. **10janvier:** Début de l'offensive russe dans le Caucase.

**24 janvier:** Le Royaume Uni adopte le *Military Act* (service militaire obligatoire). 4 millions d'hommes sont mobilisés et 1,5 million de personnes sont employées dans l'industrie de guerre.

### Nécrologie

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Josette Guyonnet

Administratrice et pendant de longues années secrétaire de l'AREDES

Que nos collègues généalogistes de l'Arédès acceptent ici nos

### Sortie raquettes

Dimanche 24 janvier.

La matinée est radieuse, le ciel est d'un bleu très pur, presque noir par contraste avec les sommets enneigés. Neuf courageux de Maurienne Généalogie se retrouvent au Pont de Bonrieux, lieu de regroupement pour assurer le co-voiturage qui va nous conduire là haut, vers Jarrier et même au-delà puisque le but de la journée est la promenade aux Chambeaux, un lieu-dit de cette commune. La route est belle, et au fur et à mesure de la montée, un paysage grandiose se révèle à nos yeux. Ce n'est pas pour rien que Jarrier a la réputation de « Balcon de la Maurienne ».

De plus en plus, Saint Jean « rappetisse » dans sa combe enchâssée dans ses montagnes. Et c'est la Tuvière, point de départ de notre randonnée, où l'on ne manque pas d'admirer encore le splendide paysage, de la vallée mais aussi, tout autour, des nombreux sommets qui brillent au soleil. Les Aiguilles d'Arves sont là, tout près, presque à portée de main. Ca y est, tout le monde est équipé, on peut démarrer pour une promenade de trois heures. La neige est bonne, poudreuse et froide. Le soleil est très présent et fait la fête aux nombreux randonneurs venus profiter de ce coin de montagne. Dans notre groupe, un joyeux farfadet gambade et raconte des histoires en permanence......il a de la chance d'être jeune, il ne s'essouffle pas!



#### Sur le balcon

Certains ont de petits soucis, par exemple de dimensions de bâtons, mais qui n'en a pas?

Un petit groupe se contentera de la moitié de la course, mais l'essentiel n'est-il pas de participer?



#### La maison à jambes

Midi va nous ramener au point de départ, à l'auberge de la Tuvière où nous attend un excellent repas. Là aussi nous attendent deux courageux qui privilégient le coup de fourchette au planter de bâton, venus pour compléter la joyeuse équipe. Et c'est devant un menu oh combien intéressant que tous ont repris des forces.

Après le repas, Gérard nous a fait découvrir une curiosité du village: les maisons à jambes.

Beau temps, belle neige, bonne table, bonne journée. On recommencera!

S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer" Albert Einstein

# Cotisation 2016

Comme à chaque début d'année, vous êtes invités à renouveler votre cotisation à Maurienne Généalogie La cotisation étant la seule ressource de l'Association, vous comprendrez l'importance de celle-ci pour la survie de celle-là.

La cotisation 2016 est inchangée, soit:

Adhérent recevant le bulletin par Internet:	20€
Adhérent recevant le bulletin par la Poste:	25€
Couple par Internet:	30€
Couple par la Poste:	35€
Abonnement à Généalogie et Histoire (CEGRA)	15€
Règlement à adresser par chèque accompagné de la présente à:  Marie Françoise BERTHET  101 Rue de Rochenoire Mélèzes  73300 Saint Jean de Maurienne	
Envoi de: M	
Pour les adhérents ayant changé d'adresse, d'adresse mail ou de téléphone dans l'a ci après ces renseignements.	année 2015, merci de bien vouloir repréciser
M	
Changement en 2015: -adresse postaleadresse mailtéléphone.	

Sortie aux Archives Départementales du 23 février
M  Participera à la sortie aux Archives Départementales du 23 février.